

Fiche descriptive générique

Communication

Préparer et maîtriser sa communication orale

Version au 08/07/2022



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

S'exprimer en public avec clarté et sérénité en préparant son discours.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant besoin, dans le cadre de son activité professionnelle, de prendre la parole en public (directeurs, responsables de projet, responsables des relations avec le public, médiateurs culturels, chargés de communication...).

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

Être en mesure de présenter efficacement un sujet en public (réunion, séminaire, colloque...), de répondre à des interviews, en maîtrisant son message et son attitude.

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable si ce n'est d'avoir été confronté à la prise de parole en public.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

CONTENU

Comprendre les spécificités de la communication orale

- Communication non verbale, voix, posture...

Préparer, structurer une intervention orale

- Objectifs, participants, enjeux, contraintes
- Préparation écrite
- Transformation orale
- Interactivité

Tirer parti des supports matériels

- Fiches, informatique, tableau...
- Documents à distribuer

Adapter son langage à son auditoire

- Niveaux de langue et style
- Formules et tics langagiers à éviter

Prendre conscience de son propre fonctionnement - Exercices

- Déterminer ses points forts
- Améliorer ses points faibles

Contrôler son stress - Exercices

- Respiration, émotivité, mémoire
- Préparation, anticipation

Connaître les techniques permettant de s'entraîner seul

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

Cécile CRÉCENT *Professeure de français*

Depuis 1989, elle a travaillé à différents postes pour des festivals, des événements, des associations culturelles (attachée de presse, chargée de communication, assistante de production, chef de projet web...).

Formatrice en communication depuis 2001, elle mène en parallèle une activité de consultante (études, conception et rédaction de documents...).

Quelques postes et/ou missions : Festival d'Été de Nantes, Les Arts au Soleil en Pays de la Loire, Trempolino, Communauté Urbaine de Nantes, Fondation Charles-Léopold Mayer, Pôle multimédia Médiagraph, CRIC, Songo/L'Olympic, Citémonde, Éditions Coméor, ARTES, CCI Nantes-Saint-Nazaire...



La direction pédagogique est assurée par Cyrille BUREAU Directeur de l'organisme de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les participants travailleront à partir de mises en situation et d'exercices pratiques tirés de situations professionnelles concrètes.

Les participants réfléchiront préalablement pour la formation à une intervention à réaliser en public (exposé, discours, présentation...). Ils pourront également apporter leur ordinateur portable afin de travailler leur présentation orale dans les meilleures conditions.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 6 participants maximum.

Durée : 3 jours (21 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : 1 750 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique : 1 095 euros, net de taxes, par participant, destiné aux personnes physiques (indépendants, intermittents...), aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 91 % (taux de répondants 90 % à la date du 23/08/2022)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35



artes

Formation Professionnelle

www.artes-formations.fr
bonjour@artes-formations.fr

Tél : 02 40 20 35 35

16 rue Fouré
44000 NANTES